

Logement social

Ville de Martigné-Ferchaud

Roche aux Fées Communauté a délégué la gestion et l'instruction des demandes de logements sociaux aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Janzé et de Retiers.

Le CCAS de Martigné-Ferchaud peut toutefois vous aider dans vos démarches de recherche de logement social sur le département d'Ille-et-Vilaine. Vous pourrez retirer un dossier papier à l'accueil de la mairie et le redéposer.

Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont :

- [Néotoa](#)
- [Espacil Habitat](#)
- [Aiguillon Construction](#)

Contact

CCAS

12 place de la Mairie

02.99.47.93.72

ccas-urba□martigneferchaud [dot] bzh

rgba(255,255,255,1)

Horaires

Lundi, vendredi : 9 h - 12 h

Mardi, jeudi : 9 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h

rgba(255,255,255,1)